

Avis d'appel public à la concurrence

Marché passé selon une procédure en application de l'article 28 du code des marchés publics.

Administration contractante : Établissement public local d'enseignement

Nom de l'établissement : Collège René Coty

Adresse : 22, rue Emmanuel Lecoœur
CS 40009 - Auffay
76720 VAL DE SCIE

Téléphone : 02.32.80.69.87. ou 02.32.80.83.00 Mail : int.0761956n@ac-normandie.fr

Pouvoir adjudicateur : Sylvain Caron, Principal

Contact : Karine HAZARD, gestionnaire adjointe

Objet du marché : Séjour « 2024 »

Destination souhaitée : **AMSTERDAM**

Dates :

- du 8 avril 2024 au 11 avril 2024

Durée du séjour : 4 jours /3 nuits

Nombre de participants : 42 élèves + 4 accompagnateurs

Trajet :

Transport en train de la gare d'Auffay à Amsterdam (changement à Paris).

Option merci d'indiquer la différence de tarif si autocar Auffay – Paris Gare Nord (Aller / retour)

Départ le 8 avril 2024 matin de la gare (en fonction de l'horaire du train).

Retour le 11 avril 2024 (en fonction de l'horaire du train).

Hébergement : En auberge de jeunesse (merci de préciser l'adresse sur votre offre)

Repas du séjour :

Pension complète depuis le premier dîner suivant l'arrivée jusqu'au déjeuner (voir dîner en fonction de l'horaire du train) du jour du départ.

Panier pique nique pour le jour du départ (repas du midi).

Aucun surcoût ne pourra être demandé sur place.

PROGRAMME

JOUR N°1 :

- Départ de la gare d'Auffay (en fonction de l'horaire du train)

- Repas pique-nique du midi prévu par les familles.
- Visite d' Amsterdam sur les canaux
- Dîner prévu par l'organisme

JOUR N°2

- Visite de la maison d'Anne Franck
- Déjeuner prévu par l'organisme
- Visite de l'ancien quartier juif
- Visite du musée historique juif
- Dîner prévu par l'organisme

JOUR N°3

- Visite du quartier Nieuw-West pour découvrir le Street Art
- Déjeuner et dîner prévu par l'organisme

JOUR N°4

- Musée Stedelijk
- Déjeuner prévu par l'organisme
- Retour (en fonction de l'heure du train prévoir le repas)

PRIX : TARIF NET par personne demandé SANS AUCUN SUPPLEMENT incluant donc l'ensemble du programme ci-dessus: les réservations, le transport aller/retour, les déplacements durant la semaine, l'hébergement, la pension complète, le paiement des factures,.. . Normalement l'assurance du séjour sera souscrite par l'établissement auprès de la MAIF mais **merci de joindre votre offre d'assurance afin de comparer** (assurance individuelle, groupe et assurance pandémie).

Merci d'indiquer les tarifs avec une variante à plus ou moins cinq élèves.

Aucun surcoût ne sera accepté.

CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES :

Qualité des prestations : 60 %

Prix : 40 %

DATE LIMITE ET MODALITES DE REMISE DES OFFRES :

Date limite de réception des offres : 3 novembre 2023

Offre à adresser directement sur le site de l'AJI
Attribution après le 17 novembre 2023

